

le taux de chômage le plus élevé du Canada et le moins de possibilité d'emploi. Notre taux de chômage dépasse en effet de plus d'un tiers la moyenne nationale et il ne fait que croître. Le gouvernement connaît ces faits et il devrait être à même de se représenter les conséquences matérielles et morales de cet état de choses sur les habitants de Terre-Neuve et des autres provinces défavorisées.

Si le gouvernement se préoccupe des injustices qui existent dans les provinces défavorisées, on ne s'en aperçoit pas dans le discours du trône. Celui-ci semble insister bien davantage sur la nécessité d'une réforme constitutionnelle et autres questions du même ordre plutôt que sur les problèmes vitaux qui se posent aujourd'hui dans les provinces défavorisées à propos de leurs moyens de subsistance. Je remarque dans le discours du trône que notre industrie de la pêche côtière qui touche, directement ou non, presque 20 p. 100 de la population de ma province et qui est d'une valeur immense pour l'économie de l'Est du Canada, ne mérite que 26 mots dans un discours qui en compte 2,500. A mon avis, cela indique l'indifférence du gouvernement devant les problèmes que rencontrent les gens de l'Est du Canada qui exercent le noble métier de pêcheur. Je n'ai pas à m'excuser de ce que ma province dépende surtout de l'industrie de la pêche. Les gens y ont le droit de pêcher depuis des générations et je prie le ciel que les Terre-Neuviens et les Canadiens de l'Est du pays puissent continuer d'exercer leur métier avec succès. A cause de l'indifférence du gouvernement à l'égard de cette industrie et de ses problèmes, je nourris des doutes sérieux.

Par exemple, le ministre des Pêches (M. Davis) s'est désintéressé du sort des Terre-Neuviens qui ont pêché sur les côtes du Labrador cet été. Dans un communiqué du 23 octobre sur le sujet, le ministre a dit à ces hommes de s'inscrire au chômage. Ce fut sa réponse à leur demande d'aide. Ceux qui ont pêché au large du Labrador cet été, à grands frais et à leurs risques, ont échoué. Ces hommes, longtemps exposés aux périls de la mer, ne sont pas parvenus, après plusieurs mois de labeur, à prendre assez de poisson pour subvenir aux besoins de leurs familles pendant l'année qui vient. Ils ont demandé l'aide du ministre des Pêches. Que leur a-t-il répondu: «Nous sommes désolés; vous avez des difficultés, vous avez travaillé ferme depuis deux ou trois mois, nous nous en rendons compte, mais je crains fort que, dans les circonstances, nous n'ayons rien d'autre à vous offrir que l'aumône.» Quelle insulte pour les pêcheurs de ma province! J'interprète, j'en suis persuadé, les sentiments de tous les Terre-Neuviens et de tous les Canadiens honnêtes et raisonnables en disant que ces

[M. Carter.]

gens méritent mieux de leur gouvernement. Dans son communiqué du 23 octobre, le ministre disait en substance: «Pour vous aider à subvenir à vos besoins et vous empêcher de mourir de faim, nous avons décidé de vous faire l'aumône.» Quelle magnanimité de la part du ministre! J'espère que le premier ministre est fier de son collègue.

Des comités de tous acabits voyagent à travers le pays, dépensant de l'argent et formulant des recommandations auxquelles il n'est pas donné suite. Je voudrais mentionner un de ces comités.

Lors d'un récent voyage du comité permanent des privilèges et des élections dans les provinces atlantiques, 15 ou 20 membres, un certain nombre de commis, de secrétaires et que sais-je encore, sont partis à bord d'un DC-9 nolisé et ont fait escale à Québec, à Halifax et à Fredericton pour s'entretenir avec une personne dans chaque province. Si c'est là de l'économie et de l'austérité, monsieur l'Orateur, je ne comprends pas la signification de ces mots, je le crains. Ce comité s'est rendu à Québec pour s'entretenir avec une personne, le président d'élection de cette province.

• (8.40 p.m.)

Les membres du comité se sont rendus ensuite à Halifax, où ils se sont entretenus avec une personne de cette province, un ancien président d'élection qui ne remplit plus cette fonction depuis cinq ans. De là, nous nous sommes rendus à Fredericton, où nous nous sommes entretenus avec le président d'élection qui ne connaissait pas très bien la loi. Après avoir dépensé tant d'argent, qui aurait dû être versé à ces pêcheurs, nous sommes revenus à Ottawa bredouilles. C'est un véritable crime dont les Canadiens sont victimes et je m'y oppose.

Des voix: Bravo!

M. Carter: Un autre exemple de l'ineptie du gouvernement nous a été fourni ces dernières semaines lorsque le ministre des Pêches (M. Davis) a soi-disant interdit de tuer les jeunes phoques. Je cite ce qu'un journaliste bien connu de Montréal a fort justement intitulé un de ses articles: «C'est sa face que le ministre a sauvée, non pas les phoques». Ce journaliste poursuit en disant que l'interdiction de tuer le jeune phoque, annoncée par le ministre des Pêches, pourrait fort bien se révéler un exemple classique de l'exercice du pouvoir par l'opinion publique.

La cause du courroux des pêcheurs de Terre-Neuve et, j'en suis persuadé, d'autres pêcheurs des provinces atlantiques dont le gagne-pain sera touché par cette interdiction: